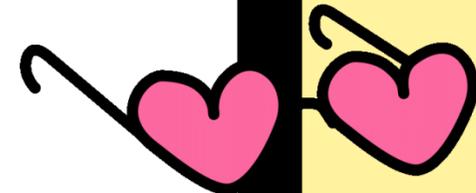
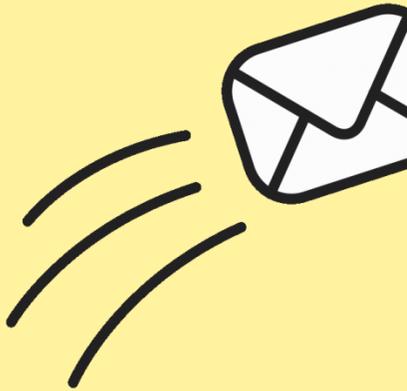
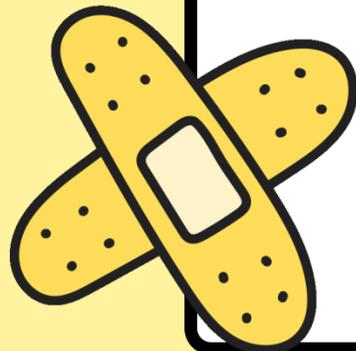
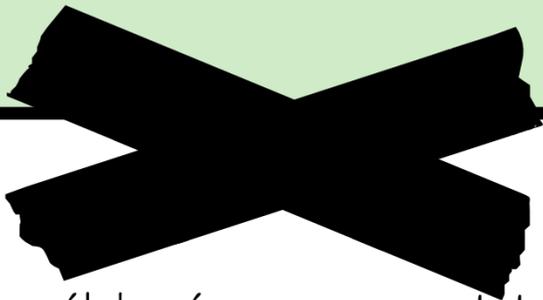


Écoles de Verdun-sur-garonne

**CANTINE
SCOLAIRE
SERVICE DE LA
MAIRIE**

les lundis, mardis, jeudis, vendredis midi





La cantine propose des repas élaborés par un prestataire (CRM) les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Il est prévu:

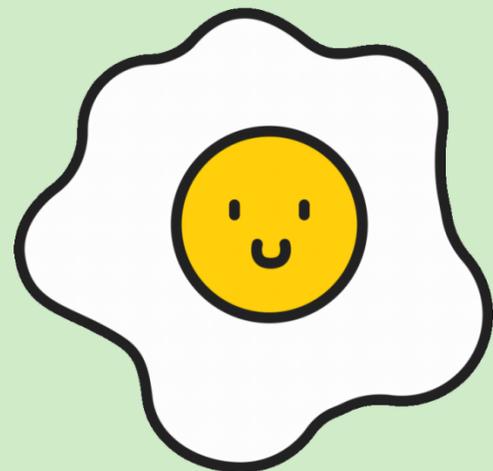
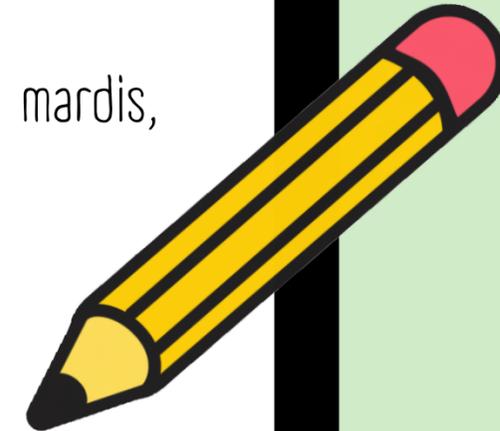
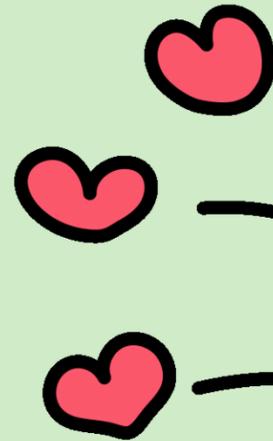
- 1 repas bio/semaine
- 1 repas végé/3 semaines

et répond au exigence de la **loi Egalim**:

"Dès le 1er janvier 2022, elle impose à la restauration collective publique de proposer au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio. Et lorsque l'on parle de produits durables qualité, il s'agit entre autres de produits bénéficiant

:

- de signes officiels de qualité comme les appellations d'origine protégée (AOP), le Label Rouge, l'indication géographique protégée (IGP) ou encore l'agriculture biologique
- de mentions valorisantes (spécialité traditionnelle garantie, HVE, les produits fermiers...)
- Les produits issus de la pêche maritime bénéficiant de l'écolabel Pêche durable"





OUVERTURE DES DROITS ET CRÉATION DU PORTAIL FAMILLE

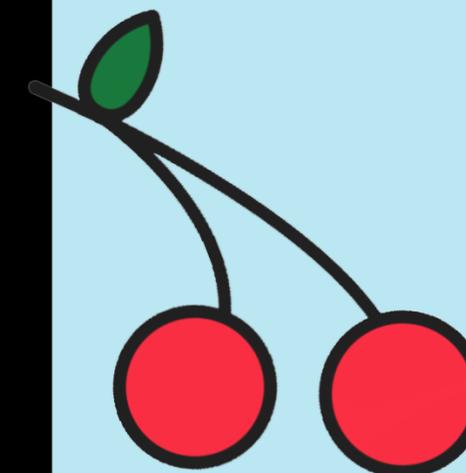
La toute première fois:
les parents remplissent une **fiche de renseignement**. Elle nous permet de **créer une fiche famille** sur le logiciel cantine de la mairie.



A la suite de cette création, vous avez reçu **un code abonné** nécessaire à la création de votre compte sur le portail famille.



le code abonné n'est valable que pour la création du compte sur le portail.



RÉSERVATION DES REPAS



en cas de difficulté, appelez nous!

Dès que vos droits sont ouverts (*mi juillet pour les anciens ou à la création du compte famille pour les nouveaux*) il vous faut **réserver les repas** des enfants pour qu'on puisse leur commander les repas.

Accueil / Espace famille / Réserve Cantine

Planning / Liste

Cliquer sur les cases du planning pour faire vos demandes.

Rafraîchir

Mois Semaine Semaine Sj Jour Liste

Septembre 2022

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9

Faire une demande sur une longue période

Réervations Absences

« Septembre 2022 »

l	ma	me	j	v	s	d
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9

Aujourd'hui

Individus

VERDIÉ Sylvain

VERDIÉ Sylvain

Activités

Les réservations peuvent se faire à l'année ou au fur et à mesure; tous les jours ou certains jours....le tout est de garder en tête quelques règles... .

O1 Les réservations et annulations des repas sont possibles jusqu'à **3 jours avant via le portail.**

CAS PRATIQUE: Pour annuler le repas du jeudi, il faut annuler le repas avant dimanche minuit.

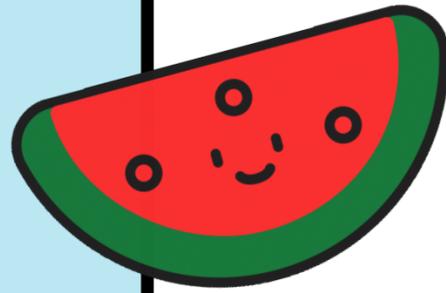
 **les commandes se font avant 9h30 le matin. passer ce délai il est trop tard.**

O2 et si l'enfant est malade (ou test covid positif), sur présentation du certificat médical (ou du résultat du test) seul le 1er jour d'absence est facturé.

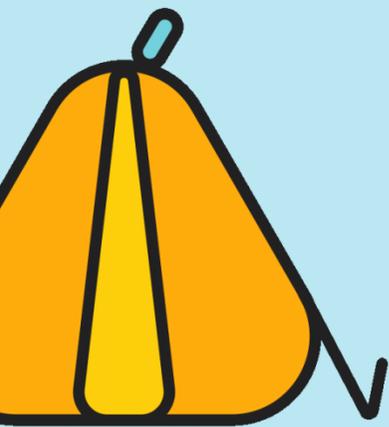
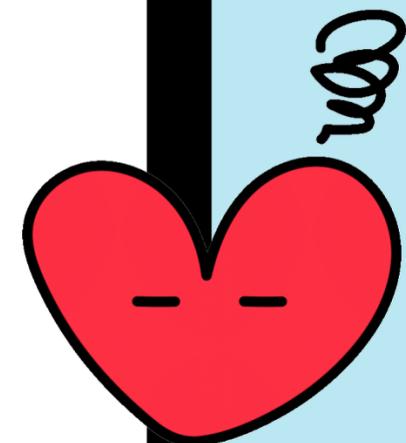
CAS PRATIQUE: L'enfant est malade le lundi matin.

- 1- prévenez l'école
 - 2- prévenez la mairie
 - 3- voyez votre médecin et prévoyez un certificat médical mentionnant la durée de l'absence.
 - 4- donnez à la mairie le nombre de jour d'absence (pour éviter le gaspillage)
- Le repas du lundi sera facturé, les repas suivants seront notés "absences justifiées" et non facturés.





L'an passé, nous avons eu quelques retours concernant la facturation des repas de cantine en cas d'absence des enfants pour **"enseignant absent et non remplacé"**. Comme vous le savez, depuis la rentrée, nous sommes au niveau « socle » du protocole sanitaire covid19. De ce fait, les établissements scolaires ont l'autorisation de brasser les classes et n'ont plus de restrictions concernant l'accueil des enfants sur l'établissement. Vous avez peut être choisi de récupérer votre enfant malgré tout car l'enseignant est absent et non remplacé, sachez que **les repas qui ont été commandés, fabriqués et livrés à l'école, ne pourront être ni déduits ni remboursés.**



LA FACTURATION

QUAND? Les factures sont éditées en début de mois (suivant) une fois que les absences et présences sont vérifiées par le service.

C'EST COMBIEN? Le tarif dépend de votre quotient familial.



Pensez à nous donner votre plus récente attestation de quotient familial de la CAF.

Tranches CAF	Prix du repas aux familles
0 à 1250	1,00 €
1251 à 1500	2,50 €
1500 et +	2,80 €

COMMENT RÉGLER?

-en **carte bleu** via le portail (seulement) jusqu'à la date d'échéance noté sur la facture.

-en **espèce** à l'accueil de la mairie qui vous remettra un justificatif de paiement. **Ne laissez pas de l'espèce dans la boîte aux lettres.**

-par **prélèvement**. pour la mise en place du dispositif il faut remettre à la mairie un RIB et renvoyer le mandat SEPA. le prélèvement se fera à la date d'échéance noté sur la facture (généralement le 15).

-par **chèque** à l'ordre de **cantine de verdun sur garonne**.

LES CAS PARTICULIER À LA CANTINE

PANIER REPAS sont autorisé si un P.A.I est mis en place. Les enfants ne peuvent pas porter un complément à leur repas dans la cantine.

LES RÉGIMES ALIMENTAIRES

2 Formules sont possibles : avec viande et sans viande

exemple de menu :

menu classique avec viande

les menus sont disponibles sur le site de la mairie

Mardi

Concombre maïs
vinaigrette

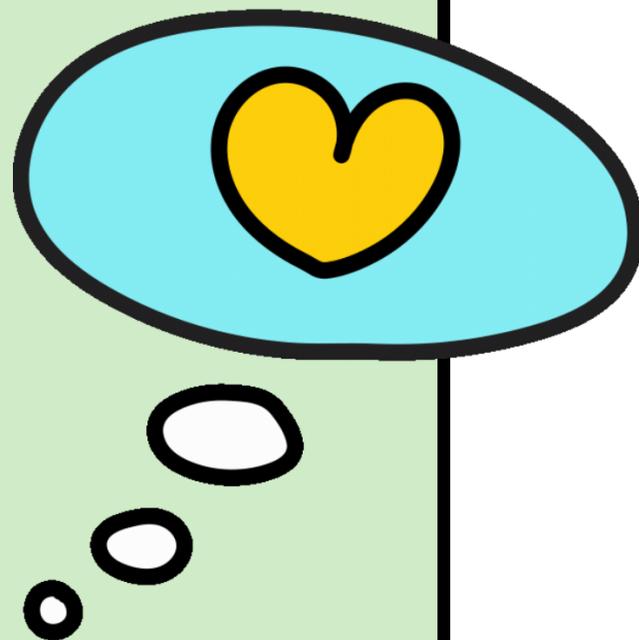
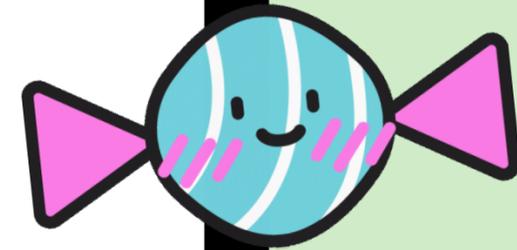
Jambon grill au jus*

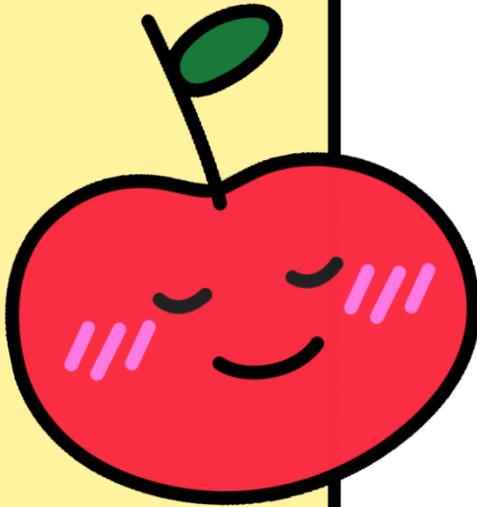
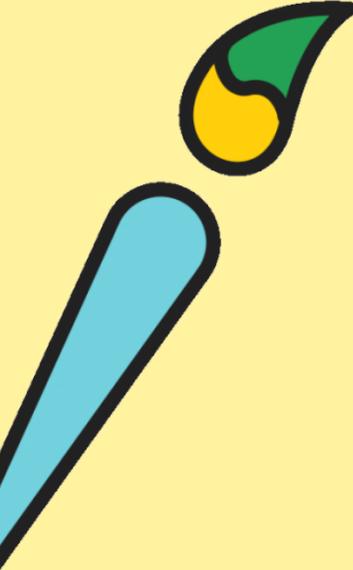
Lentilles cuisinées

Carré ligueil à couper

Croc fromage
Croc fromage

substitut de la viande pour les repas sans viande





**MERCI DE VOTRE
ATTENTION !**

Avez-vous des questions ?